

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la justice

**Décision du 30 janvier 2023
fixant la liste des représentants du personnel siégeant au sein de la formation spécialisée du
comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour
d'appel d'Orléans**

NOR : JUSB2305395S

La première présidente de la cour d'appel d'Orléans

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 modifié relatif aux comités sociaux d'administration dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;

Vu l'arrêté du 25 avril 2022 modifié portant création des comités sociaux d'administration relevant du ministère de la justice ;

Vu l'arrêté du 20 juin 2022 relatif au mode de désignation des représentants du personnel aux instances de dialogue social relevant du ministère de la justice ;

Vu la décision du 20 décembre 2022 fixant la liste des organisations syndicales et de leurs représentants aptes à siéger au sein du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel d'Orléans ;

Vu les désignations transmises par les organisations syndicales aptes à siéger au sein de ce comité ;

Décide :

Article 1^{er}

La liste des représentants titulaires et suppléants siégeant au sein de la formation spécialisée du comité social d'administration de proximité placé auprès du premier président de la cour d'appel d'Orléans est fixée comme suit :

ORGANISATIONS SYNDICALES	MEMBRE(S) TITULAIRE(S)	MEMBRE(S) SUPPLEANT(S)
UNSA SJ - USM (3 sièges)	LAVERRÉ Laurent BERNARD Estelle CLEMENT-BORNET Stéphanie	TACAFRED Katia GIRAULT Mathilde PETITBOIS Anne
CGT (1 siège)	NOTTIN Bruno	EL MOUSSAOUI Nassira

Article 2

Les membres titulaires et suppléants sont nommés pour un mandat de quatre ans.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la justice.

Fait le 30 janvier 2023

La première présidente
Catherine GAY-VANDAME

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned over the printed name of the signatory.